

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET **POUR LE RECRUTEMENT DE FORMATEURS**

Objet : Formation au Certificat d'Aptitude à la Gestion collective (CAGeC)

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) recrute des formateurs pour le lancement de la première édition de la formation au Certificat d'Aptitude à la Gestion Collective des droits d'auteur et droits voisins (CAGeC). Le Programme se déroulera sur une période de six mois, **de septembre 2019 à mars 2020**. Il sera structuré en trois parties :

- Première partie (**septembre à novembre 2019**) : Enseignements à distance.
- Deuxième partie (**du 06 janvier au 14 mars 2020**) : Les cours magistraux et les travaux dirigés qui se dérouleront à l'Académie de Propriété Intellectuelle Denis Ekani de l'OAPI, au Cameroun. Ils seront suivis d'une évaluation écrite et orale.
- Troisième partie (**du 15 au 31 mars 2020**) : deux semaines de stage pratique dans un Organisme de gestion collective au Cameroun avec élaboration d'un rapport de stage.

OBJECTIF ET CONTENU

Les cours visent à donner une connaissance approfondie de la gestion collective des droits d'auteurs et droits voisins et sont dispensés par d'éminents professeurs et de praticiens dans ce domaine, ainsi que par des experts en questions liées à la gestion collective. Les sujets couverts incluent :

Enseignements à distance

- UED-1 : Droit d'auteur et droits connexes (DL 201)
- UED-2 : Gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des organismes de gestion collective (DL 503).

Enseignements en présentiel

- UEP-1 : Propriété littéraire et artistique appliquée à la gestion collective
- UEP-2 : Introduction à la documentation
- UEP-3 : Procédures de documentation
- UEP-4 : Perception des redevances
- UEP-5 : Répartition des redevances
- UEP-6 : Techniques contractuelles appliquées à la gestion collective
- UEP-7 : Contrôle des organismes de gestion collective
- UEP-8 : Economie et fiscalité des OGC
- UEP-9 : Initiation aux procédures
- UEP-10 : Economie et fiscalité des organismes de gestion collective
- UEP-11 : Stage pratique au sein d'un organisme de gestion collective

PROFILS

Les formateurs sont recrutés pour les cours en présentiel, les travaux dirigés et l'évaluation des auditeurs. Ils doivent répondre aux conditions suivantes :

- Être titulaire au moins d'un diplôme de Maîtrise en Droit, économie, Gestion, Comptabilité, Informatique ou tout autre diplôme pertinent ;
- Avoir une bonne connaissance de la propriété littéraire et artistique ;
- Avoir une bonne connaissance du système de la gestion collective des droits d'auteur et droits voisins ;
- Avoir des aptitudes à enseigner ;
- Une expérience en gestion collective serait un atout.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé comme suit :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Une copie certifiée du diplôme ou du document équivalent requis ;
- Une copie certifiée du passeport ou tout autre document d'identité ;
- Un syllabus de l'UEP choisi.

Les dossiers de candidature sont adressés à l'Académie de Propriété Intellectuelle Denis Ekani de l'OAPI et doivent parvenir au plus tard le 20 septembre 2019 à l'adresse suivante :

Académie de Propriété Intellectuelle Denis Ekani (APIDE)

BP : 887 Yaoundé (Cameroun)

Tél. (237) 222 20 57 67 / 222 20 57 00

Fax : (237) 222 20 57 27 / 222 20 57 21

E-mail : oapi@oapi.int / apide@oapi.int

Les candidats retenus seront officiellement informés de leur sélection par une correspondance du Directeur général de l'OAPI, au plus tard le 30 Octobre 2019.

CONDITIONS DES PRESTATIONS

Les formateurs, outre les honoraires qui leur seront versés, bénéficieront d'une prise en charge pour le transport et la durée de leur séjour à Yaoundé.

Le Directeur général,



19 JUL 2019


Denis L. BOHOUSSOU